

REUNION CUNCA DU 29 JANVIER 2020

Présents : Jean LASSANDRE, Président – Nathalie PARENT, secrétaire – Messieurs Pierre DEBRET, Pierre FLOIRAS, René GERLET, Serge GUILBERT.

Absents excusés : Messieurs Jean-Yves GUILHEMJOUAN, Xavier HANNE, Joël CHAUVET, Jean-Claude PIAT, Yves TASTET.

Réunion reportée deux fois en raison des grèves des transports, raison de ces absences multiples. Joël CHAUVET et Jean-Claude PIAT ayant de plus leur vol annulé la veille de la réunion

Bilan des épreuves du Second trimestre 2019

Bon déroulement de ce trimestre dans l'ensemble avec une participation stable. A regretter néanmoins le comportement de certains juges et concurrents. Pour pallier à certaines situations le tirage au sort des jurys des épreuves, en public, a été institué à compter des concours de La Vacquerie. Après une courte période d'adaptation cette façon de faire semble satisfaire le plus grand nombre et est maintenant très bien accueillie.

Le fait que certains clubs « sous-traitent » des concours pour d'autres organisations complique considérablement le travail de la CUNCA, notamment au niveau du calendrier ou de la perception de la redevance des 1 €. Certains organisateurs ne sont toujours pas à jour à ce sujet malgré 3 courriels. Un rappel leur sera adressé sous huitaine et sans règlement par retour leurs épreuves du 1^{er} semestre 2020 seront annulées.

A l'avenir il sera demandé aux clubs de payer la totalité et de se faire rembourser par les clubs organisant sous leur nom.

En ce qui concerne les BICP, René GERLET note une belle participation de 40 chiens lors du concours se déroulant la veille de l'Open de Chasse pratique, cette dernière manifestation s'est très bien déroulée. Il souligne que le montant actuel des engagements est insuffisant pour couvrir les frais d'organisation, sujet à examiner à la prochaine réunion.

Un rappel au règlement sera adressé par ses soins à deux organisations : LANTY (58) ou il n'y avait que 4 juges pour 38 chiens présents et COGGIA (2A) ou un conducteur a présenté 8 chiens.

Nathalie PARENT fait part de la difficulté pour obtenir la remontée des résultats, de plus dans le format standard demandé nécessaire à la mise en ligne sur le site de la CUNCA.

La finale nationale des Rencontres Saint Hubert s'est déroulée la semaine dernière à Sissonne et la manifestation a été très satisfaisante à tous les niveaux.

Calendrier du 1^{er} semestre 2020

Son élaboration a été un peu compliquée et plusieurs clubs ont dû annuler des dates afin de respecter les quotas imposés par le règlement depuis plusieurs années et établi en fonction du nombre de naissances.

De plus l'impossibilité de réunion en raison des grèves ne nous a pas facilité la tâche. Ainsi la RASG a dû supprimer deux concours, le club du setter anglais trois, le club de l'épagneul français ayant lui annulé son ICVO en raison d'un problème d'hébergement, la salle disponible ne possédant pas de cuisine et le lieu de rendez-vous devant impérativement se trouver à Ficheux.

Suite à ces annulations, il apparaît que l'attribution du nombre de concours aux clubs devrait être revu au niveau des spéciales de race et ICP, ces derniers pourraient éventuellement ne pas intervenir dans le quota attribué à chaque club de race. Ceci sera étudié à la prochaine réunion en même temps que la révision du règlement imposé par le nouveau règlement des juges de la SCC.

Plusieurs Associations Canines Territoriales nous ont contactées, s'étonnant de ne plus avoir de demande d'autorisation de la part des organisateurs de Field-Trials. Un courriel a été adressé à ces derniers en date du 7 janvier, sans réponse pour un bon nombre d'organisation. Un rappel leur sera adressé cette semaine précisant que sans présentation avant le 10 février de cette autorisation de la canine territoriale, les épreuves concernées seront annulées.

Dossiers de juges

Trois candidats présentés par le club de l'épagneul breton se sont présentés ce matin et ont été admis à l'épreuve de contrôle des connaissances. Après obtention du stage SCC ils seront donc élèves juge. Félicitations à Eric BENOIT, Pascal GARAND (déjà titulaire de l'examen SCC) et Bruno VERON.

Concernant les examens passés cet automne et en raison des reports de cette réunion, les enveloppes de résultats ont été ouvertes hier lors de la réunion du comité de la SCC par deux membres de ce Comité. Félicitations aux trois nouveaux juges qualifiés : Alain DERACHE, Jean-Marc ALARY et Gilles LALAUDE, leurs nominations ont ainsi pu être acceptées immédiatement par la commission des juges et le Comité de la SCC et ils pourront donc officier dès ce printemps.

Concernant les examens de ce printemps, Olivier SOUBIELLE, pour la grande quête, passera son examen lors des épreuves du Bouleau.

Pour la quête de chasse se présenteront messieurs Nicolas CURUTCHAGUE et Fabrice MUSCARI.

Monsieur Jérôme PECOURT, présenté par le pointer club, a un dossier complet et pourra passer son contrôle des connaissances à la CUNCA lors de notre prochaine réunion en mai s'il le souhaite.

Open de France

Jean LASSANDRE s'est rendu à la réunion des présidents des commissions le 14 novembre. Concernant les subventions accordées par la SCC, cette dernière prendra désormais en charge les frais des jurys de nos championnats (hébergement et déplacement).

L'Open de printemps se déroule à Bonnières (62) organisé par Pierre DEBRET. La liste des juges est étudiée par la commission et arrêtée comme suit : Mesdames HENNOCQUE et MADIOT, Messieurs ARCHAMBAULT, BAUDE, BEILLARD, BERTHELOT, BOUCHER, CORNUS, DERACHE, DEMARETZ, DOISE, FLOIRAS, GERLET, GOUBIE, Y. GUILBERT, S. GUILBERT, GUILHEMJOUAN, JONCOUR, LE GALL, LEBRUN, LEICKMAN, MESTEPES, SOUSTRE, TASTET, TESTA, THOQUENNE, YUMIT, ZAZEMPA.

Le jury des barrages sera décidé sur place par le Président de la CUNCA et l'organisateur.

L'Open d'automne se déroulera à La Vacquerie organisé par Pascal GASIOT. Les dates souhaitées sont les 8 et 9 octobre. Sur les mêmes lieux se dérouleraient : le 4 une spéciale Braque français, les 5 et 6 les concours ouvert du CUSCA Languedoc Roussillon, le 7 un ICVO continental organisé par le braque français et un britannique organisé par le setter anglais.

Le 7 après midi, le comité de la SCC a accepté l'organisation d'une épreuve de morphologie dotée d'un CACS. La CUNCA écrira aux clubs du 7^{ème} groupe afin de les informer qu'il leur appartient, s'ils le souhaitent de solliciter une « spéciale de race » permettant l'attribution du CACS. Les engagements seront effectués via le site SCCEXPO et seront gratuits pour les chiens engagés à l'open de France et au tarif de 45€ pour les autres.

L'ACT Nord de la Picardie en la personne de Serge GUILBERT se propose pour l'organisation de l'Open d'Automne 2021, celui-ci se déroulera donc à Andechy.

Nouveau cursus de juge

Le règlement des juges de la SCC a été modifié et approuvé hier par le Comité de la SCC. Il est donc nécessaire de modifier notre cursus, notamment en raison de la disparition du statut de juge stagiaire.

Les modalités concernant le cursus de juge de Field-Trials élaboré par la CUNCA se trouvent en annexe. Ce document sera proposé au Comité de la SCC pour approbation lors de la prochaine réunion de début avril.

Etude des Titres de Champion

La multiplicité des titres de champion ne semble pas favoriser une réelle sélection des chiens. De nouvelles grilles pourraient être mises en application prochainement. Suite à discussion des membres présents les titres pourraient être les suivants :

Pour tous les titres, chez les femelles CACT ou RCACT

Pour tous les titres une récompense en couple peut remplacer une récompense en solo

CHAMPION COMPLET (Anciennement 4 cases) – Races Britanniques				
	Printemps	Automne tiré	Gibier Naturel	Gibier Sauvage
Solo	1 CACT	1 CACT	/	/
Couple	2 CACT	1 CACT	Excellent	Excellent
CHAMPION COMPLET (Anciennement 4 cases) – Races Continentales				
Solo	2CACT	2 CACT	Excellent	Excellent
Couple	Excellent	Excellent	/	/

CHAMPION DE PRINTEMPS – Races Britanniques			
	Printemps	Automne Tiré	Gibier naturel ou Sauvage
Solo	1 CACT	Excellent	/
Couple	2 CACT	/	/
CHAMPION DE PRINTEMPS – Races Continentales			
Solo	2 CACT	Excellent	Excellent
Couple	Excellent	/	/

CHAMPION D'AUTOMNE – Races Britanniques		
	Automne Tiré	Printemps, gibier naturel ou sauvage
Solo	1 CACT	Excellent
Couple	2 CACT	/
CHAMPION D'AUTOMNE – Races Continentales		
Solo	2 CACT	Excellent
Couple	1 CACT	/
<i>Avec, pour les britanniques comme pour les continentaux, obtention des CACT dans deux biotopes différents : plaines cultivées ET territoire naturel</i>		

CHAMPION DE GIBIER SAUVAGE			
	Bécasses	Bécassines	Gibier de Montagne
Britanniques	3 CACT couple		
Continentaux	2 CACT solo et Excellent en couple		
<i>1 Récompense dans au moins 2 des 3 disciplines</i>			

International

Problème de notre présence lors de la prochaine réunion en Serbie, se rapprocher de Vladimir DEMARETZ qui, s'il est présent pourrait nous représenter.

René GERLET déplore le glissement de tous les championnats vers les pays de l'Est, Serbie, Roumanie, Croatie. Ceci en dépit des menaces d'annulation dues aux épizooties (peste porcine, et grippe aviaire notamment) et sans solution de remplacement hormis la Serbie.

De plus il a été constaté dans ces championnats internationaux que les jugements du rapport en eau profonde manquent de rigueur et faussent parfois le résultat. De même lors des épreuves du Saint Hubert où la répartition du gibier n'est pas toujours équitable.

Jean LASSANDRE doit préparer un courrier qui sera adressé par la SCC à la FCI concernant le calendrier des épreuves serbes, et notamment les concours étrangers se déroulant en Serbie après la date de clôture arrêtée par la FCI pour la Serbie, ce qui impacte fortement nos épreuves. René GERLET préparera de son côté un texte qui sera joint à cet envoi.

La question se pose de notre participation à ces futures épreuves internationales. Jean LASSANDRE contactera très vite tous les membres de la CUNCA par mail pour qu'une décision collégiale soit prise rapidement à ce sujet afin de pouvoir communiquer notre décision aux clubs de race.

Questions diverses et des courriers

Suite aux courriers, notamment du club de l'épagneul breton et de l'AAFT, il serait souhaitable qu'une réunion des juges soit mise en place. Celle-ci pourrait se dérouler début septembre afin que notre règlement soit mis à jour, en particulier par rapport au nouveau cursus des juges.

Il serait intéressant que celle-ci puisse être jumelée avec la formation continue des juges de travail (Field-Trials), la question sera posée aux autorités compétentes de la SCC.

Divers courriers et réflexions de Jean-Yves GUILHEMJOUAN, Pascale DANIEL ou Henri EUZEN concernent l'excellent en solo pour accéder aux concours en couple sur bécasses. La commission souhaite avoir un peu plus de recul et décide d'attendre une saison supplémentaire avant de prendre une décision à ce sujet.

Sur l'un de ses concours le Field-Trial de Levier ne comportait pas le nombre de chiens suffisant suite à un forfait de dernière minute. Un rappel au règlement sera adressé à l'organisateur.

Suite à demande de Magali BOULANGER pour le CFEML concernant l'attitude irrespectueuse d'un concurrent lors d'un BICP, la CUNCA indique que c'est au club et à l'association Canine Territoriale concernée de prendre une sanction que la CUNCA pourra approuver.

Un rappel au règlement sera fait à Monsieur LANCIEN suite à courrier du CUCC 14 dénonçant un entraînement sauvage lors des épreuves d'AMBLIE.

Hommage est rendu à Jean-François FOUQUAY initiateur et créateur avec Joël CHAUVET de l'outil informatique GESCON. Véronique GREFF qui a repris la présidence du CUCC 76, propriétaire de GESCON, entend poursuivre sa collaboration avec la CUNCA dans le même état d'esprit. Joël CHAUVET continuera à assurer le suivi de l'applicatif.

Prochaine réunion prévue le mardi 19 mai

La séance est levée à 16h30